

Le solaire à Paris

Mai 2014



25%
à 2020



©Mairie de Paris

- Potentiel solaire parisien à 2020 : 644 installations thermiques, 444 installations photovoltaïques pour une production globale estimée à 77,5 GWh
- En 2013, un total de 8 300 m² de solaire thermique avait été installé
- En 2013, un total de 18 000 m² de solaire photovoltaïque avait été installé
- 2 grandes réalisations en 2013 : Halle Pajol ; stade Jean Bouin

Dans le cadre du Plan Climat Énergie de Paris et l'objectif de développement des énergies renouvelables, Paris connaît une **accélération des installations solaires depuis 2011**.

En 2013, ce sont près de 11 350 m² de panneaux solaires qui ont été installés dans l'année sur le territoire parisien dont plus de 10 500 m² de panneaux photovoltaïques. A la fin 2013, le solaire couvrait ainsi une surface totale de près de 30 000 m² installés sur les équipements publics et par les bailleurs sociaux entre autres.

Guidées par de nombreuses études d'optimisation des implantations solaire (inclinaison, taux d'ensoleillement...) les nouvelles constructions de bâtiments, notamment dans les zones d'aménagement concerté (ZAC) ainsi que les opérations de rénovations intègrent donc autant que possible les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.

Parmi les réalisations remarquables de 2013, on notera les 3 500 m² de panneaux solaires photovoltaïques de la Halle Pajol, première et plus importante centrale solaire de Paris ; les 2 800 m² de panneaux solaires photovoltaïques du stade Jean Bouin ; ou encore les 600 m² sur l'immeuble Quintessence dans la ZAC Clichy Batignolles. De son côté, la régie municipale Eau de Paris a équipé ses usines et réservoirs d'eau potable de 3 300 m² de panneaux photovoltaïques.

Paris participe, en plus de contribuer à la production d'électricité d'origine renouvelable par ses installations, au **développement de la recherche et de l'innovation industrielle francilienne dans le domaine des cellules et des centrales photovoltaïques**. Un projet de collaboration avec Advancity, pôle de compétitivité de la ville durable, des écotechnologies et du photovoltaïque est envisagé dans ce cadre.

Focus

Exemples de réalisations récentes

- Halle Pajol, 18e : 1^{ère} centrale solaire urbaine d'Île-de-France

Ancien bâtiment désaffecté, la nouvelle Halle Pajol a été inaugurée le 7 novembre 2013 après trois ans de chantier. En juillet 2011, le montant des travaux solaires s'élevait à 1,6 millions d'euros HT soit 800 € HT par panneau. L'opération de la centrale solaire (3500 m²) a été financée par la Ville de Paris à hauteur de 55%, avec la contribution de la SEMAEST et de la Région Île-de-France ; respectivement à hauteur de 35% et 10%.

Dans la ZAC Pajol, deux autres bâtiments se distinguent en termes d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable. L'immeuble de bureaux « Green One » est équipé de 40 m² de vitrage photovoltaïque en toiture mais affiche aussi une certification HQE®, un bail « vert », une compensation carbone et le label BBC Effinergie. Tout aussi remarquable, la membrane intégrée de la toiture du gymnase qui avec ses 24 bandes de 5,80 m de long par 2 m de large représente une surface totale de 278,4 m² de capteurs photovoltaïques produisant 14 kWc (unité de mesure de la puissance générée par les cellules photovoltaïques).

- ZAC Clichy Batignolles, 17e

Depuis 2013, la ZAC Clichy Batignolles accueille des immeubles Bâtiment Basse Consommation (BBC) et notamment la résidence « Quintessence » conforme au Plan Climat pour sa consommation en énergie primaire (50 kWh/m²/an) et couverte de 600 m² de panneaux solaires.

- ZAC Claude Bernard, 19e

L'eau chaude sanitaire provient à 20% de panneaux solaires thermiques auxquels s'ajoutent 380 m² de panneaux photovoltaïques implantés sur 3 immeubles labellisés Très Haute Performance Énergétique (RT2005 – 25%). Les bâtiments, regroupant plus de 41 000 m² de bureaux livrés en 2012, sont raccordés aux réseaux de chaleur et de froid de la Ville et des puits canadiens favorisent la circulation de l'air.

- ZAC de la gare de Rungis, 13e

120 m² de panneaux solaires thermiques assurent une partie de la production d'eau chaude sanitaire des 100 lits de l'EHPAD de 6 500 m². L'isolation du bâtiment permet de diminuer la consommation d'énergie de 36% par rapport à la RT2005. L'eau de pluie des toitures est récupérée pour l'arrosage du jardin privé.

- Stade Jean Bouin

Construit en 1925, le stade Jean Bouin renaît après 3 ans de travaux. Ce nouveau stade « La maison du rugby » est équipé de 2800 m² de panneaux solaires photovoltaïques qui permettent de couvrir les besoins liés à l'éclairage. Pour limiter l'empreinte environnementale du bâtiment, l'eau de pluie est récupérée et utilisée pour arroser la pelouse et l'ensemble du projet a eu recours à des matériaux économes en énergie carbone.

- 94 rue Philippe-de-Girard, 18e

Des panneaux solaires thermiques permettant de produire plus de 45% des besoins annuels en eau chaude sanitaire, ainsi que des capteurs photovoltaïques ont été installés sur ce nouvel immeuble de 30 logements familiaux par la SIEMP.

- 25 rue Bourgon, 13e

Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés en toiture de ce nouvel immeuble de 8 logements sociaux par Paris Habitat – OPH.

En savoir plus

Dans sa politique de rénovation du parc résidentiel et de construction de nouveaux logements sociaux, la Ville de Paris soutient le développement du solaire et des autres énergies renouvelables.

[Voir le carnet logement](#)

Les publications « Les cahiers Habiter durable » présentent les solutions techniques et les aides possibles pour mener à bien des travaux. Ils sont assortis pour certains d'entre eux de fiches exemples de bonnes pratiques.

[Consulter le Cahier panneaux solaires](#)

VOIR LA FICHE « LE CADASTRE SOLAIRE » POUR CONNAÎTRE LE POTENTIEL SOLAIRE DES TOITS PARISIENS

Mots clefs : aménagement, énergie renouvelable, territoire